

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **69 (1943)**

Heft 6

PDF erstellt am: **26.04.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

## ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 13.50 francs

Etranger : 16 francs

## Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 11 francs

Etranger : 13.50 francs

## Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements

s'adresser à la librairie  
F. Rouge & C<sup>ie</sup>, à Lausanne.

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : M. IMER, à Genève ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; P. JOYE, professeur ; *Vaud* : MM. F. CHENAUD, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. MARTIN, architecte ; E. ODIER, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur ; *Valais* : M. J. DUBUIS, ingénieur ; A. DE KALBERMATTEN, architecte.

RÉDACTION : D. BONNARD, ingénieur, Case postale Chauderon 475, LAUSANNE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE

A. STUCKY, ingénieur, président ; M. BRIDEL ; G. EPITAUX, architecte ; M. IMER.

Publicité :  
TARIF DES ANNONCES

Le millimètre  
(larg. 47 mm.) 20 cts.  
Tarif spécial pour fractions  
de pages.

En plus 20 % de majoration de guerre.

Rabais pour annonces  
répétées.

ANNONCES-SUISSES S.A.  
5, Rue Centrale,  
LAUSANNE  
& Succursales.

SOMMAIRE : *Aperçu de l'organisation du cadastre de la Colombie*, par PIERRE GRANDCHAMP, chef du cadastre du canton de Genève. — *Concours pour la construction de maisons familiales, Neuchâtel*. — DIVERS : *Introduction du filetage métrique jusqu'à 10 mm.* — *Société suisse des ingénieurs et des architectes : Séance du Comité central.* — *Société vaudoise des ingénieurs et des architectes : Assemblée générale annuelle.* — BIBLIOGRAPHIE. — SERVICE DE PLACEMENT.

## Aperçu de l'organisation du cadastre de la Colombie

par PIERRE GRANDCHAMP,  
chef du cadastre du canton de Genève.

Notre compatriote, M. Pierre Grandchamp, engagé au début de 1939 comme conseil par le gouvernement de la République de Colombie, a eu la bonne fortune de se voir chargé de l'organisation du cadastre de ce pays. Il y a acquis en cette occasion des expériences de valeur et un matériel précieux d'information dont il veut bien faire bénéficier nos lecteurs. Le rapport établi par M. Grandchamp à ce sujet étant trop volumineux pour que nous puissions le reproduire in extenso, nous le remercions d'avoir accepté d'en publier seulement le résumé qu'on va lire.

(Réd.)

Avant d'aborder le sujet proprement dit de l'organisation du cadastre colombien, il convient sans doute de donner ici quelques précisions sur le pays lui-même et sur quelques habitudes fondamentales qui lui sont propres, car ces dernières n'ont pas été sans influencer le système cadastral instauré. On rappellera ensuite le but général du cadastre et montrera finalement le système choisi, ainsi que le plan d'action adopté pour le mettre en valeur.

### 1. La Colombie, le pays et l'Etat.

En plein dans la zone des tropiques, située entre le 12<sup>e</sup> degré de latitude nord et le 4<sup>e</sup> de latitude sud, entre

les méridiens de 67° et 80° à l'est de Greenwich, la République de Colombie occupe l'angle nord-ouest du continent sud-américain. Bordée au nord (fig. 1) par l'isthme de Panama et la mer Caraïbe (ou des Antilles), à l'est par le Venezuela et le Brésil, au sud par le Pérou et

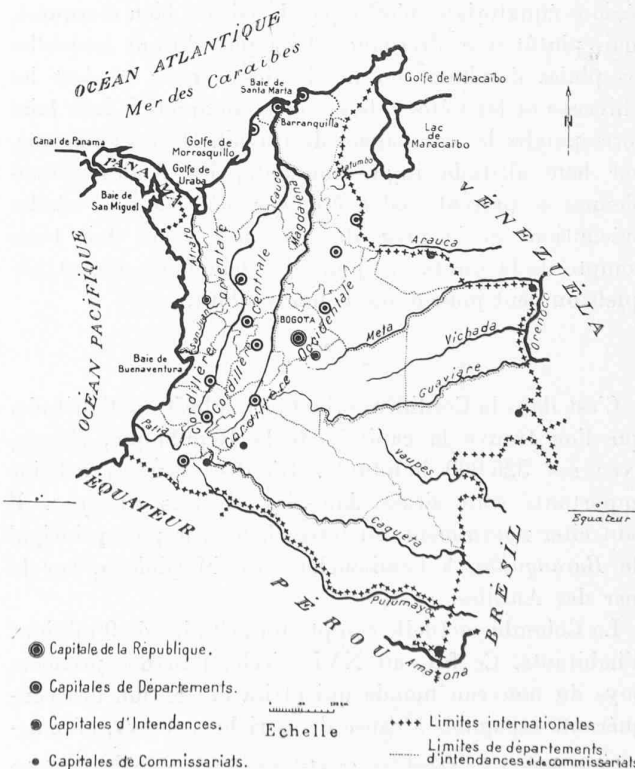


Fig. 1. — République de Colombie.